

Une rentrée très difficile pour le Lycée Camille Saint-Saëns de Deuil la Barre

Quelques chiffres

1. La part des **dépenses d'Éducation** dans le PIB est passée de **7,6% en 1995** à moins de **6,5% en 2010!**
2. **70 000 postes supprimés** dans l'Éducation Nationale depuis 2002, dont **16.000** suppressions de postes rien que l'année **2011**.
3. Dans l'**académie de Versailles**, **1159 élèves en plus**, **493 postes en moins**.
4. Et au **Lycée Camille Saint-Saëns**, **49 élèves en moins**, selon l'**Inspection académique** et **81 heures-postes d'enseignement en moins**.

Les conséquences pour les élèves du lycée :

28,3 élèves par classes en 2008, **32** en 2009, **33,4** en 2011 en moyenne.

Et à la rentrée 2011 :

1. Une classe de **Terminale Littéraire à 40 élèves**
=>Cours effectués systématiquement en amphithéâtre et risque de perte d'un poste de Français
2. Perte de plus 3 heures d'enseignement (1heure de Maths, 1 heure et demi de Physique, 1 heure de Sciences et Vie de la Terre) en Série scientifique
=>Perte d'un poste de professeur de Maths, risque pour un poste de physique et de SVT et un enseignement scientifique réduit.
3. L'heure d'aide individualisée en Français et en Maths en petit groupe a été remplacée par un **accompagnement personnalisé** de 2 heures par semaine en **classe entière** soit **4 minutes par élève qui n'a déjà pas pu être mis en place pour toutes les classes de seconde!**
4. Impossibilité d'assurer les **groupes à effectifs réduits** en modules par **manque d'heures**.
5. Enfin à peine une **dizaine de doublants de Terminale** en cas d'échec à l'examen seront repris.

Pour toutes ces raisons, nous avons voté **contre la Dotation Globale horaire de moyens d'enseignement insuffisante** et nous demandons une **audience à l'Inspection Académique**.

Les Enseignants du Lycée

Lettre à nos élus, à l'Inspecteur d'Académie et au Recteur de l'Académie de Versailles

Avec les professeurs et les fédérations de parents d'élèves, nous exigeons :

1. La totalité des **10 heures 30** de dotation pour les dédoublements **en classe de seconde**.
2. La totalité des **7 heures** de dédoublement pour les **Premières Sciences Economiques et Littéraire** et la totalité des **9 heures** de dédoublement pour les **Premières Scientifique**.
3. Nous **refusons la terminale Littéraire à 40 élèves** et nous demandons **l'ouverture d'une seconde Terminale pour assurer la réussite de nos enfants et de nos élèves**.
4. Nous **refusons la très faible proportion de redoublants**, moins d'une dizaine prévue toutes sections confondues, ce qui aboutit à **des classes surchargées** et ne permet pas de donner une seconde chance aux élèves.
5. Nous demandons que **toutes les heures d'enseignement et de dédoublement soient assurées par des heures postes et non par des Heures supplémentaires**.

A, le....., Signature :

A dater, signer et renvoyer selon l'endroit où vous habitez à vos élus :

Monsieur le Maire De Deuil La Barre : 36 rue Charles De gaulle 95170, Deuil la Barre
Monsieur le Maire de Montmagny : 10 rue du 11 novembre 1918, 95360, Montmagny
Monsieur le Maire de Groslay : 21 rue du Général Leclerc, 95410, Groslay
Monsieur le Maire de Saint-Brice-sous-Forêt : 14 rue de Paris, Saint-Brice-sous-Forêt.

Ou alors aux instances de l'Education Nationale :

Inspection Académique du Val d'Oise, immeuble Le Président 2 A r Arpents 95525 OSNY
Cedex
Rectorat de Versailles, 3 bd De Lesseps 78000 VERSAILLES